

D.2020.12.16.8.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 16 Décembre 2020

8 - AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES

8.4 - Amendement n°1 à la Convention de subvention entre Tisséo Collectivités et l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) au titre du Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE) dans le cadre du financement des études du projet de 3^e ligne de métro Toulouse Aerospace Express.

L'an deux mille vingt, le seize décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (pouvoir M. Lattes)	
PERRIN Philippe		X (pouvoir Mme Faure)	
PORTARRIEU Jean-François	X		
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe		X (pouvoir Mme Sangay)	
SANGAY Dominique	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo Collectivités a déposé un dossier en février 2016 (D.2016.02.10.1.4) au titre du Mécanisme d'Interconnexion en Europe (MIE) pour le cofinancement d'une partie des études du projet de 3e ligne de métro (dénommé « Toulouse Aerospace Express » dans le dossier).

Le 8 juillet 2016, la Commission européenne à travers le Comité MIE composé de représentants des Etats-Membres a officiellement approuvé le dossier présenté par Tisséo Collectivités et lui a accordé une subvention de 9.8 millions d'euros.

La convention de subvention (*Grant Agreement*) No INEA/CEF/TRAN/M2015/1126174 entre Tisséo Collectivités et l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA), en charge de la gestion du programme MIE pour le compte de la Commission européenne, a été approuvée lors du Comité Syndical du 19 octobre 2016 (D2016.10.19.2.1).

Ce document contractuel comportait:

- une partie « Conditions particulières » reprenant notamment les informations concernant l'objet, l'entrée en vigueur, le montant maximal et la forme de la subvention, les dispositions relatives aux rapports, paiements et modalités de paiements, etc.
- une partie « Annexes » qui expose la description de l'opération cofinancée, les conditions générales d'application de la convention, le budget prévisionnel de l'action, le modèle de rapport, le modèle d'état financier, etc.

Le projet de 3^e ligne a progressé et a atteint une maturité significative avec la déclaration d'utilité publique obtenue en février 2020. Cette étape majeure fait désormais de la 3^{ème} ligne de métro l'un des plus grands projets d'infrastructure de transport en France.

Le 25 septembre 2020, Tisséo Collectivités a formulé auprès de l'Agence INEA une demande de modification de la convention de subvention afin de reporter la date d'achèvement de l'action cofinancée du 31 décembre 2020 au 15 décembre 2021, de manière à faire coïncider la convention avec l'obtention de l'autorisation environnementale.

Le 26 novembre 2020, l'Agence INEA a accepté la demande de modification de Tisséo Collectivités et lui a transmis pour signature l'Amendement 1 à la convention No INEA/CEF/TRAN/M2015/1126174 entre l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) et Tisséo Collectivités.

Les modifications suivantes ont été apportées :

-La date d'achèvement de l'Action (Article 2.2), des activités 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 8 (Article I.4.1) et des jalons 4, 6, 7, 8, 14, 18, 24, 25, 36, 37, 38 et 42 (Article I.5) ont été réajustées.

-Une 6^e période de référence courant du 1^{er} janvier au 15 décembre 2021 a été ajoutée (Article 4.1.1).

-Le point de contact au sein de Tisséo Collectivités a été actualisé (Article 6.3).

-La ventilation des coûts éligibles par activité et par année a été revue en cohérence avec la consommation effective du budget et le reporting annuel auprès de l'Agence INEA (*Annual Status Report*) (Annexe III, Tableau n°2).

Il est à noter que le budget total de l'action ainsi que le montant maximal de la subvention n'ont pas été modifiés.

Accusé de réception n° 031-253100986-20201216-20201216-8-4D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2020
Date de réception préfecture : 16/12/2020

Tout acte porté à la décision d'un organe délibérant d'une entité publique française devant être présenté en français, l'amendement à la convention de subvention en anglais a été traduit en français et est ainsi présenté aux membres du Comité Syndical à titre informatif.

Ainsi, le Président, représentant légal du bénéficiaire Tisséo Collectivités, doit être autorisé par le Comité Syndical à signer le présent amendement à ladite convention de subvention.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

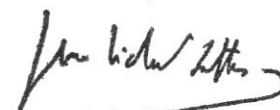
ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer l'amendement n° 1 à la convention de subvention No INEA/CEF/TRAN/M2015/1126174 entre l'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) et Tisséo Collectivités

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



Innovation and Networks Executive Agency

Department C - Connecting Europe Facility (CEF)

AMENDMENT N° 1

TO AGREEMENT No INEA/CEF/TRAN/M2015/1126174

The **Innovation and Networks Executive Agency (INEA)** ("the Agency"), under the powers delegated by the European Commission ("the Commission"), represented for the purposes of signature of this amendment by the Head of Department C of the Agency, Andreas Boschen,

on the one part,

and

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine (SMTC-Tisséo)

Public sector undertaking

Registration No 253 100 986 0020

Esplanade Compans Caffarelli 7

31011 Toulouse

France

VAT No FR65253100986,

represented for the purposes of signature of this amendment by President, Jean-Michel LATTES

hereinafter referred to collectively as "the beneficiaries", and individually as "beneficiary" for the purposes of this amendment

on the other part,

Having regard to the above-mentioned grant agreement concluded between the Agency and the beneficiary on 28/10/2016,

Whereas:

- (1) The beneficiary has requested the Agency on 25/09/2020 to amend the above-mentioned grant agreement for the following reason(s): delays in Action implementation caused by the delayed procurement procedures, by changes in administrative procedures and by COVID-19 constraints.
- (2) The measures provided for in this amendment do not affect the award of the Union financial aid.

HAVE AGREED AS FOLLOWS:

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201216-20201216-8-4D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2020
Date de réception préfecture : 16/12/2020

Article 1

(1) Article 2.2 is replaced by the following article:

"2.2 The action shall run from 17/02/2016 ("the starting date") until 15/12/2021 ("the completion date")."

(2) Article 4.1.1 "Reporting periods" is replaced by the following article:

"4.1.1 Reporting periods"

The action is divided into the following reporting periods:

- Reporting period 1 from the starting date of the action to 31 December 2016;
- Reporting period 2 from 1 January 2017 to 31 December 2017;
- Reporting period 3 from 1 January 2018 to 31 December 2018;
- Reporting period 4 from 1 January 2019 to 31 December 2019;
- Reporting period 5 from 1 January 2020 to 31 December 2020;
- Last reporting period from 1 January 2021 to the completion date of the action."

(3) Article 6.3 is replaced by the following article:

"6.3 Communication details of the beneficiaries"

Any communication from the Agency to the beneficiaries shall be sent to the following addresses:

For Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine

Vincent Georjon

Deputy General Manager and Project Director

Esplanade Compans Caffarelli 7, 31011 Toulouse, France

E-mail address: vincent.georjon@tisseo.fr"

(4) Annex I shall read as follows:

"ANNEX I

DESCRIPTION OF THE ACTION

ARTICLE I.1 – IMPLEMENTATION OF THE TEN-T NETWORK

The action contributes to the implementation of the:

- the core network
- Other pre-identified section(s) on the core network:
 - Bordeaux - Toulouse

ARTICLE I.2 – LOCATION OF THE ACTION

I.2.1 Member State(s): France.

I.2.2 Region(s) (using the NUTS2 nomenclature): Midi-Pyrénées (FR62).

I.2.3 Third country(ies): not applicable.

ARTICLE I.3 – SCOPE AND OBJECTIVES OF THE ACTION

The Toulouse metropolitan area, the fourth largest in France, constitutes one of the cradles of the European aeronautical industry: it hosts the world headquarters of major aircraft manufacturers and other firms with an international reputation in the aeronautical sector.

The metropolis had an influx of 15,000 inhabitants a year between 2007 and 2012. This demographic dynamic strongly impacts demand for travel: by 2025, 500,000 additional daily trips, all modes included, will have to be absorbed by the metropolitan area's mobility networks. Problems arise due to saturation of the highway and public transport networks: the urban ring road is increasingly congested, there is increased ridership of metro A and of metro B, the backbone road network (A624, A621) connected to Toulouse-Blagnac Airport is extremely busy. Accessibility for employment hubs and mobility catchment areas for the Toulouse metropolitan area is declining significantly causing traffic jams of chronic proportions and leading to problems of punctuality, worker absenteeism, less effective exchanges, which in turn hinder the development of a number of areas in the Toulouse metropolitan area.

In this context, the global project entitled Toulouse Aerospace Express should provide Toulouse metropolitan, an urban node on the core TEN-T network, with a new metro line of 28 km. The project will complete the existing network and will promote intermodality through modal shift from road towards alternative modes.

The new metro line will provide connection at three levels:

- at a national and international level through interconnection between Toulouse-Blagnac airport and Toulouse-Matabiau
- at a regional level by creating points of contact with the regional train network at 5 stations

on the network

- at the level of the metropolitan area by connecting with existing public transport network(metro lines, bus lines, tram lines and urban cable car)

In order to conduct the Toulouse Aerospace Express Project, a preliminary analysis phase commenced in 2015. As from February 2016, a decisive period of studies started to be conducted through to December 2020 with a view to preparing for works on the new metro line (2020-2024). These studies make up the Action. The studies will permit to refine the current reference route in order to agree on a final scenario for the new line of metro line.

This Action addresses three main objectives:

- Improving the interconnection of long distance modes of transport (national / TEN-T) and optimising regional and local traffic on the Toulouse urban node;
- Enhancing coverage of the major economic clusters, for which current accessibility is restricted by saturated highway and public transport networks;
- Responding to strong growth in demand for travel expected by 2025.

In order to achieve the objectives, the specific objectives of the studies are:

- Refine the reference route in order to determine a final scenario concerning the future routing of the new metro line;
- Contribute to assistance for decision-making as to the best financial set-up and contract to be adopted (Public-Private Partnership, public contracting authority). Studies will enable the most efficient project possible to be conducted for the local authority and its citizens;
- Prepare consultation of businesses (drawing up tender specifications) that will be mobilised in order to implement the project, especially via technical studies allowing the choice of works and systems to be refined;
- Produce an infrastructure project that respects environmental constraints
- Allow for broad territorial dialogue to make Toulouse Aerospace Express an exemplary concerted project.
- Integrate urban aspects and conduct safety studies prior to project implementation, taking into consideration the safety related legislative constraints at national level which apply to projects for construction of underground railway infrastructure.

ARTICLE I.4 – ACTIVITIES

I.4.1 Activities timetable

Activity number	Activity title	Indicative start date	Indicative end date	Milestone number
1	Project Management	18/02/2016	15/12/2021	1, 2, 3, 4
2	Legal, contractual and financial arrangement	18/02/2016	31/05/2019	5, 6, 7, 8
3	Technical studies	17/02/2016	31/05/2021	9, 10, 11, 12, 13, 14
4	Environmental impact and Socio-economic studies	08/03/2016	15/12/2021	15, 16, 17, 18
5	Citizen involvement	17/02/2016	15/12/2021	19, 20, 21, 22, 23, 24, 25
6	Urban Studies	18/02/2016	31/12/2020	26, 27, 28,

				29, 30, 31, 32, 33
7	Safety studies	31/08/2016	15/12/2021	34, 35, 36, 37, 38
8	Reorganisation of the network and intermodality	03/03/2016	15/09/2021	39, 40, 41, 42

I.4.2 Activities description

Activity 1: Project Management

Activity 1 defines the means to be implemented so as to manage the studies of the Action. The activity includes setting up the control provision (in the Project Management Plan-PMP) to define the organisation and the steering groups to be set up. It also includes the coordination of studies and the project defined in the PMP so that implementation of the Action respects the requirements of the reference framework in the political approval of 10 February 2016 (including cost, quality and lead-times). The steering of studies will have timescale strand, a financial control and a budgetary strand for the various studies conducted for project implementation.

The following sub-activities are included in Activity 1:

1.1 Organisation and steering groups

The main tasks of this sub-activity are as follows:

- Definition and setting up of the Action organisation process and tools to be implemented to steer implementation of the studies and the Toulouse Aerospace Express Project;
- Organisation of the channels for communication between the various partners involved in studies;
- Sharing the information with all the agents involved in the project (internal and external, including those conducting studies);
- Definition and follow-up of the general schedule, especially that for studies, and how they inter-relate.

1.2 Project co-ordination

The main steering and co-ordination tasks for this sub-activity are as follow:

- Coordination of the various studies and service providers so as to respect the quality, timescale and budgetary reference framework;
- Evaluation of the project timescale progress and implement corrective actions if deviations are observed;
- Evaluation of the project budget and implementation of corrective actions if deviations are observed;
- Identification of risks and opportunities relating to running studies using a follow-up and monitoring dashboard.

Deliverables:

- Detailed Gantt chart of the Action describing the entire metro project from 2016 to 2020.
- Project Management Plan (PMP)
- Dashboard to oversee the progress of the Action (risks, quality, timeframe) and monitor the execution of the others activities that are part of the Action.

Activity 2: Legal, contractual and financial arrangement

The activity aims at selecting the most adapted and relevant contractual and financial options to carry out the Toulouse Aerospace Express project. The activity will be used in decision-making by addressing legal issues related to contractual and financial arrangements.

The activity consists of the following sub-activities:

2.1 Contractual arrangement

This sub-activity will allow the optimal contractual arrangement to be identified so as to transfer risks to the entity best suited to bear them.

The main tasks of that prior evaluation are as follows:

- Carrying out an analysis of project risks;
- Definition of the possible legal schemes;
- Evaluation of the project's financial sustainability;
- Definition of the best set-up taking into account risks /costs/ financial-legal sustainability / schedule;
- Assisting the SMTC-Tisséo to make a decision regarding the choice of the arrangement considered to implement the rest of the project.

2.2 Financial arrangement

This phase is essential in order to identify the various resources that can be considered and decide on the most consistent and appropriate financial set-up.

The main tasks of that financial arrangement are as follow:

- Legal analysis of possible financing sources for the project and identifying the different resources to be considered;
- Deciding on the most consistent and appropriated financial set up (combination of public financing).

Deliverables:

- Analysis of risks and risk sharing
- Contractual assessment
- Legal analysis of funding sources
- Political approval on the theoretical financial set up of the project as a whole

Activity 3: Technical studies

These studies are related to the transport infrastructure and will permit to input technical requirements for forthcoming public procurement procedures.

The studies include the data collection phase in order to fill out the inputs defining the project's essential characteristics (topography, historical identification of the ground, etc.) and obtain a complete mapping of the technical data needed to conduct technical studies.

Preliminary technical studies are carried out with the aim to obtain a detailed technical program that will be a base for the detailed studies. These studies are conducted jointly with Urban studies (Activity 6) and Intermodality studies (Activity 8). Preliminary technical studies started before the Action start date and will be completed within the Action timeframe.

Finally, the technical studies will be carried out based on the preliminary studies, and integrating also environmental aspects (Activity 4) and safety constraints (Activity 7). The studies will be used to prepare the technical specifications that will allow public procurement consultations to be launched in order to select providers to build the future infrastructure of the metro line.

Activity 3 includes the following sub-activities:

3.1 Data collection to conduct technical studies

The main tasks in conducting this sub-activity are as follows:

- Mapping the topography along the reference route;
- Identifying the various natures of soil (geotechnical) through documentary work to be able to study the sizing of tunnels and bridges;
- Mapping the hydrogeology along the reference route (through documentary work) so as to be able to study the sizing of tunnels and bridges;
- Diagnose buildings and underground networks so as to analyse project impacts on these subjects.

3.2 Preliminary technical studies

The main tasks of this sub-activity are as follows:

- Finalising the definition of a reference route (feasibility studies). These studies started before action start date and will be finalized during the Action;
- Preparing specifications on how the Airport will be served (direct connection or in correspondence with the existing tramway);
- Supporting SMTC-Tisséo in the technical scenario to be presented at citizen participation sessions;
- Supporting SMTC-Tisséo to draw up a programme integrating the views arising from citizen participation sessions (Activity 5).

3.3 Technical studies

The main tasks of this sub-activity are as follows:

- Studying in fine detail the routing and works inherent in it;
- Studying urban planning on the scale of the sectors and stations (link with Sub-Activity 6.2);
- Describing in fine detail the construction techniques to be used with the aim of selecting firms to conduct works;
- Describing the budget and general schedule for construction of the new metro line.

Deliverables:

- Data collection reports: topography, hydrogeology, geotechnical, underground networks
- Detailed Programme covering reference route, privileged insertion (aerial or underground), detailed works schedule, detailed cost breakdown structure.
- Detailed programme integrating environmental and security vision

Activity 4: Environmental impact and Socio-economic studies

Activity 4 corresponds to Toulouse Aerospace Express impact studies at the global project level. It will cover environmental and socio-economic impacts and all issues relating to water. Environmental studies will allow SMTC-Tisséo to be guided to implement a project that respects the environment and will be a decision aid tool for SMTC-Tisséo for selection of the technical scenario (Activity 3). The socio-economic impact studies will demonstrate the project's social advantages and will be used to prepare the public inquiry phases.

4.1 Environmental impact

The main tasks of this sub-activity are as follows:

- Mapping (during 1 year/ 4 seasons) of the fauna and flora impacted by Toulouse Aerospace Express;
- Producing the impact study dossier;
- Producing the Water Act dossier;
- Estimating the first compensatory measures envisaged if environment is impacted.

4.2 Socio-economic studies

The main tasks of this sub-activity are as follows:

- Calculate socio-economic viability taking into account pollution and traffic factors;
- Calculate the societal advantage gained by the infrastructure project.

Deliverables:

- Diagnosis of the fauna and flora impacted by Toulouse Aerospace Express,
- Final report on environmental impacts and principles for compensation
- Environmental impact studies
- Water Act Dossier
- Socio-economic impact studies

Activity 5: Citizen involvement

In the frame of this activity, the organisation of the project communication and public consultation will be carried out. It includes disseminating and sharing information on Toulouse Aerospace Express, on its implementation procedures, on progress of studies, on dialogue with citizens and stakeholders in the region as well as on contributions derived from the consultation. Secondly, during the activity the Public Debate consultation will be organised with the objective to ensure an open debate in which all the stakeholders can express their concerns, recall their expectations and share their proposals and questions. The information collected during the debate will serve to accompany the technical and urban studies (Activity 3 and Activity 6) and for decision-making.

SMTC-Tisséo undertakes to provide clear and high quality information on the global project Toulouse Aerospace Express so that the inhabitants and stakeholders in the region dispose of all the elements needed to understand, to debate and make their contributions.

5.1 Communication and information

The main tasks of this sub-activity are as follows:

- Elaboration of the global communication and consultation plan 2016-2020;
- Integration of the communication plan in the general project scheduling;
- Production of specific communication campaigns and actions. Around 10 campaigns are foreseen, which include promotion of the new metro line through leaflets and posters.

5.2 Citizen Consultation

The main tasks of the public debate consultation are as follows:

- Production of a mandatory support dossier (Dossier de Maîtrise d'Ouvrage) for the Public Debate. It presents the project, its issues and stakes.
- Definition of the rules and reference framework for the public debate consultation;
- Organisation of 4 to 6 public meetings with the citizens and stakeholders in the region, based on listening and dialogue;
- Organisation and implementation of 20 spots of mobile debate that will allow SMTC-Tisséo to approach citizens and stakeholders who would not have taken part in concertation meetings spontaneously
- Implement continuous consultation with the citizens and stakeholders in the region, based on their feedback and on dialogue during the whole length of the project, beyond the Public Debate phase.

Deliverables:

- Communication and Consultation Strategy;
- Communication products(leaflets, posters, videos)
- Dossier de Maîtrise d'Ouvrage ;
- Citizen Consultation Plan

- Assessment and report of the compulsory citizen consultation

Activity 6: Urban Studies

On the basis of the reference route and in parallel with the preliminary technical studies (Sub-Activity 3.2), urban studies will be conducted in order to generate an urban programme on the scale of the stations and the scale of the major sectors crossed by the reference route. These studies will be strongly related to intermodality studies (Activity 8).

Urban studies will permit to examine the urban fabric at different scales:

- At large scale that embraces the whole route to keep an urbanistic consistency
- At district level (around 10 districts on the route of the Toulouse Aerospace Express project), in order to establish an urban diagnosis (number of inhabitants, employment figures, public amenities, structure of the road network) and to deploy on each district some stakes and issues
- At the scale of the station (150 meters to 200 meters around each stations) to give a vocation to public spaces around stations joining public amenities, pathway marking, and an optimized urbanistic insertion of the emergence on to urban fabric.

6.1 Urban Studies at large scale

The main tasks in implementing these urban studies at large scale are as follows:

- Mapping the current status in terms of urban planning and transport cohesion around the future transport infrastructure;
- Studying the future urban structure around the future transport infrastructure;
- Studying the road background around each future station and the possibilities to improve the future accessibility to metro and tramway,
- Classification of types of stations in accordance with transport types of the station (only metro, multimodal node, important multimodal node) territorial type (regional, national, international, local), urban type (residential, economical, commercial, community stakes).

6.2 Urban Studies at district scale:

The main tasks for implementing these urban studies at district scale are as follows:

- Establishing an urban diagnosis by district (identifying number of inhabitants, employment figures, public amenities, and structure of the road network).
- Critical analysis of actual urban form around new metro station,
- Mapping of the expected evolution of the urban forms with the new metro line arrival,
- Critical analysis of actual patrimonial and natural components on each district,
- Mapping of the expected evolution of patrimonial and natural components with the new metro line to be introduced in the future.

6.3 Urban Studies around stations

The main tasks in implementing this sub-activity are as follows:

- Analysis of the actual urban context around future metro stations (urban public spaces functioning, urban and commercial dynamic, patrimonial and landscape dimension, legal analysis with planning documentation, etc.)
- Critical analysis of the station position in accordance with environmental impact (Activity 4), land register and property value creation, intermodality criteria, level of territorial service;
- Outline sketches of the first programmatic proposal in accordance with multimodal flow, re-organisation of urban function with the metro line, land availability.

Deliverables:

- Sketch of road background around each station showing accessibility gain
- Sketches identifying the different types of stations classification.
- Urban programme at sector level

- Sketch evoking urban planning and transport cohesion at large sector level
- Urban programme at station level
- Sketch of urban treatment at station level

Activity 7: Safety studies

These studies will cover co-ordination of safety during the studies phase and production of safety dossiers in the study phase for guided transport projects (Safety Definition Dossier and Preliminary Safety Dossier). The Safety Definition Dossier presents main technical characteristics of the project and the researched objectives about safety. The Preliminary Safety Dossier aims to ensure that the project respects in the studies all the safety references and to present the foreseen organisation of the project for operation and maintenance.

Safety co-ordination must be integrated in all the project study phases in order to anticipate issues relating to safety and ensure that the project respects the safety measures during the construction works.

This activity will be used in decision-making for technical studies (Activity 3).

7.1 Regulatory Safety dossiers

The main tasks in implementing this sub-activity are as follows:

- Initiate dialogue between SMTC-Tisséo and the Service Technique des Remontés Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG), the services entrusted with technical control of safety at national level,
- Produce the regulatory preliminary file of safety (Dossier Préliminaire de Sécurité),
- Produce the regulatory file of safety (Dossier de Sécurité).

7.2 Co-ordination of safety in the study phase

The main tasks in implementing this sub-activity are as follows:

- Drawing up notes concerning safety at each technical studies report;
- Defining the safety co-ordination during works phases and operation (documents prepared by the service provider specialized in safety co-ordination together with the service provider conducting technical studies),
- Producing the Safety Co-ordination Plan.

Deliverables:

- Safety Definition Dossier
- Preliminary Safety Dossier
- Report confirming that the technical studies take into account the safety concerns
- Safety Co-ordination Plan

Activity 8: Reorganisation of the network and intermodality

Activity 8 includes two types of studies. The studies to re-organise the network ensure consistency with the new structure of the public transport network of the Toulouse metropolitan area. In order to be able to ensure coherence of the entire network and favour access routes for the population, Urban Multimodal Interchanges will be created along the Toulouse Aerospace Express route. The second category of studies in Activity 8 is the intermodality studies that cover Urban Multimodal Interchanges, with the aim to ensure consistency between intermodality, technical performance of the metro line and urbanism. These studies will enable SMTC-Tisséo to dispose of decision-making aid tools on the matter of territorial cohesion and are linked to urban studies (Activity 6).

8.1 Intermodality studies

The main tasks in implementing this sub-activity are as follows:

- Identifying the location for multimodal interchanges;
- Identifying the different typologies of the interchanges that will be present on the Toulouse Aerospace Express route;
- Facilitating access to the multimodal interchange for the different modes (transport, private vehicles, alternatives to private cars, walking and cycling, etc.)
- Obtaining a programme for Urban Multimodal Interchanges.

8.2 Network re-organisation studies

The main tasks of re-organisation studies are as follows:

- Ensuring consistency between the Tisséo bus network and the Toulouse Aerospace Express line to structure main axis of the Toulouse metropolitan area;
- Scheduling re-organisation of the network in relation to the urban project on the scale of the major sectors crossed and Urban Multimodal Interchanges;
- Mapping and adapting the new bus network with the introduction of the new metro line.
- Implementing of the network re-organisation programme.

Deliverables

- Benchmark on Urban Multimodal Interchanges
- Urban Multimodal Interchanges Programme
- Benchmark on network re-organisation
- Network re-organisation programme

ARTICLE I.5 – MILESTONES AND MEANS OF VERIFICATION

Milestone number	Milestone description	Indicative completion date	Means of verification
1	Coordination meeting – cross activities review	18/02/2016	Minutes available
2	Project Management Plan (PMP) presentation to the elected representative of the SMTTC-Tisséo	30/03/2016	Political decision approval at SMTTC-Tisséo council
3	Mid-term review of the Action (studies)	30/03/2018	Dashboard
4	End of the Action (studies)	15/12/2021	Dashboard
5	Coordination meeting – cross activities review	18/02/2016	Minutes available
6	Political decision approval on the best financial arrangement	04/10/2017	Political decision approval at SMTTC-Tisséo council
7	Political decision approval on the best contractual arrangement	05/07/2017	Political decision approval at SMTTC-Tisséo council
8	Budget breakdown for Impact Study Dossier	31/10/2018	Presentation available
9	Coordination meeting on technical studies	17/02/2016	Minutes available
10	Political decision approval on the reference route	14/03/2016	Political decision approval at SMTTC-Tisséo council
11	Presentation to the technical representatives of the first technical focus about the major multimodal nodes of La Vache / F.Verdier / Barrière de Paris and the Airport	30/03/2016	Presentation available
12	Political decision approval on the programme	30/04/2017	Political decision approval at SMTTC-Tisséo council; Technical programme available
13	End of preliminary studies	30/03/2018	Presentation and dashboard containing

			status progress
14	General schedule and detailed budget of the operation	31/05/2021	Presentation available
15	Tender launched for Environmental diagnosis	08/03/2016	Contract notice published
16	Beginning of public consultation on Environment	30/08/2018	Prefectural administrative act
17	Public Utility Declaration	30/04/2019	Prefectural administrative act
18	Prefectural Authorization on Water Law	15/12/2021	Prefectural administrative act
19	Communication coordination meeting	17/02/2016	Minutes available
20	Referral of the CNDP(Commission Nationale du Débat Public) about Public Debate	22/04/2016	Referral letter available
21	SMTTC-Tisséo website released	30/04/2016	Website available
22	Beginning of the compulsory citizen consultation	12/09/2016	Administrative act of the CNDP
23	End of the compulsory citizen consultation	31/12/2016	Administrative act of the CNDP
24	Communication recording the end of technical studies	31/05/2021	Documentation of the communication campaign available
25	Communication recording the end of the Action	15/12/2021	Documentation of the communication campaign available
26	Coordination meeting – cross activities review	18/02/2016	Minutes available
27	Presentation of urban studies organisation to the elected representative	14/03/2016	Presentation and minutes available
28	Tender launched for urban studies station scale	30/03/2016	Contract notice published
29	Formal presentation of sketches large scale	09/05/2016	Presentation to the elected representative
30	Urban diagnosis at district scale available	30/08/2016	Presentation available
31	Urban programme at station level available	30/04/2017	Presentation available
32	Technical studies available at station scale	31/12/2018	Presentation available
33	Summary of urban studies at station scale	31/12/2020	Presentation available
34	First Meeting of the national regulatory agency STRMTG	31/08/2016	Presentation and minutes available
35	Prefectural notification on the Security Definition Dossier	31/03/2017	Prefecture administrative act
36	Prefectural decree on the Preliminary Security Dossier	30/06/2021	Prefecture administrative act
37	Presentation of the Safety Co-Ordination Plan	15/09/2021	Presentation available
38	Safety Coordination Meeting	15/12/2021	Presentation and minutes available
39	Launching of studies about train station in interface with Toulouse Aerospace Express	30/03/2016	Presentation and minutes available
40	Formal presentation of the Urban Multimodal Interchange stations programme	31/12/2017	Presentation available
41	Formal presentation of the network reorganisation programme	31/12/2018	Presentation available
42	Network reorganisation presentation summing up studies done	15/09/2021	Presentation available

"

(5) Table 2 of Annex III "Estimated budget of the Action" is replaced by the following table:

Table 2: Indicative breakdown per activity of estimated eligible costs of the action (EUR)

Activities	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
ELIGIBLE DIRECT COSTS							
Activity 1	264,534	432,683	477,306	114,159	114,159	114,159	1,517,000
Activity 2	171,909	81,749	155,049	20,000	0	0	428,707
Activity 3	87,911	19,910	117,117	3,365,105	3,365,105	3,365,106	10,320,254
Activity 4	15,324	338,401	2,485,664	210,788	270,000	20,000	3,340,177
Activity 5	464,106	422,069	492,269	598,888	20,000	25,000	2,022,332
Activity 6	397,732	1,006,533	90,129	30,000	21,428	0	1,545,822
Activity 7	93	0	0	0	120,000	120,000	240,093
Activity 8	34,414	32,143	14,058	35,000	35,000	35,000	185,615
TOTAL ELIGIBLE DIRECT COSTS	1,436,023	2,333,488	3,831,592	4,373,940	3,945,692	3,679,265	19,600,000
Annual instalments of maximum CEF contribution	1,884,755.5	0	1,915,796	2,186,970	1,972,846	1,839,632.5	9,800,000

"

Article 2

All the other provisions of the grant agreement shall remain unchanged.

Article 3

The present amendment shall form an integral part of the grant agreement and it shall enter into force on the date on which it is signed by the last party. It shall take effect on 31/12/2020.

SIGNATURES

For the beneficiary Syndicat Mixte des
Transports en Commun de
l'agglomération toulousaine
Jean-Michel LATTES

For the Agency

Andreas Boschen

Done at Toulouse, on

Done at Brussels, on

In duplicate in English.



Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux

Département C - Mécanisme d'Interconnexion en Europe (MIE)

AMENDEMENT N° 1

A LA CONVENTION No INEA/MIE/TRAN/M2015/1126174

L'Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA) (ci-après dénommée « l'Agence »),
en vertu des pouvoirs délégués par la Commission européenne (ci-après dénommée « la Commission »),
représentée aux fins de la signature du présent amendement par le chef du Département C de l'Agence,
Andreas Boschen,

d'une part,

et

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine (SMTC- Tisséo)

Entité publique

SIREN : 253 100 986 0020

7, Esplanade Compans Caffarelli

31011 Toulouse

France

N° de TVA FR65253100986,

représentée pour la signature du présent amendement par le Président, Jean-Michel LATTES

ci-après dénommés collectivement « les bénéficiaires », et individuellement « le
bénéficiaire » aux fins du présent amendement

d'autre part,

Vu la convention de subvention susmentionnée conclue entre l'Agence et le Bénéficiaire le
28/10/2016,

Alors que :

(1) Le Bénéficiaire a demandé à l'Agence le 25/09/2020 de modifier la convention de subvention
susmentionnée pour la ou les raison(s) suivante(s) : les retards dans la mise en œuvre de l'action,
causés par les procédures de passation de marchés retardées, par les modifications des
procédures
administratives et par les contraintes de la COVID-19.

(2) Les mesures prévues dans le présent amendement n'affectent pas l'octroi du concours
financier
de l'Union.

SONT CONVENUS DE CE QUI SUIT :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201216-20201216-8-4D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2020
Date de réception préfecture : 16/12/2020

Article 1

(1) L'article 2.2 est remplacé par l'article suivant :

« 2.2 L'action a lieu du 17/02/2016 (« la date de début ») au 15/12/2021 (« la date d'achèvement ») ».

(2) L'article 4.1.1 « Périodes de référence » est remplacé par l'article suivant :

« 4.1.1 Périodes de référence »

L'action est divisée en plusieurs périodes de référence :

- Période de référence 1, de la date de début de l'action jusqu'au 31 décembre 2016 ;
- Période de référence 2, du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017 ;
- Période de référence 3, du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- Période de référence 4, du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
- Période de référence 5, du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;
- Dernière période de référence du 1er janvier 2021 à la date d'achèvement de l'action. »

(3) L'article 6.3 est remplacé par l'article suivant :

« 6.3 Détails de la communication des Bénéficiaires »

Toute communication de l'Agence aux Bénéficiaires est envoyée aux adresses suivantes :

Pour le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération toulousaine

Vincent Georjon

Directeur Général Adjoint et Directeur de Projet

7 Esplanade Compans Caffarelli , 31011 Toulouse, France

Adresse e-mail : vincent.georjon@tisseo.fr »

(4) L'annexe I se lit comme suit :

« ANNEXE I

DESCRIPTION DE L'ACTION

ARTICLE I.1 - MISE EN ŒUVRE DU RÉSEAU RTE-T

L'action contribue à la mise en œuvre :

- du réseau central
 - autre(s) section(s) pré-identifiée(s) sur le réseau central :
 - Bordeaux - Toulouse

ARTICLE I.2 - LIEU DE L'ACTION

I.2.1 État(s) membre(s) : France.

I.2.2 Région(s) (selon la nomenclature NUTS2) : Midi-Pyrénées (FR62).

I.2.3 Pays tiers : sans objet.

ARTICLE I.3 - PORTÉE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

L'agglomération toulousaine, la quatrième de France, est l'un des berceaux de l'industrie aéronautique européenne : elle accueille les sièges de grands constructeurs aéronautiques et d'autres entreprises au rayonnement international dans ce secteur.

La métropole a connu un afflux de 15 000 habitants par an entre 2007 et 2012. Cette dynamique démographique a un impact fort sur la demande en déplacements : d'ici 2025, 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires, tous modes confondus, devront être absorbés par les réseaux de mobilité de l'aire métropolitaine. Des problématiques en matière de saturation des réseaux d'autoroutes et de transports publics existent : le périphérique urbain est de plus en plus encombré, la fréquentation des lignes A et B du métro est en hausse, le réseau routier principal (A624, A621) desservant l'aéroport de Toulouse-Blagnac est saturé. L'accessibilité des pôles d'emploi et des bassins de mobilité de l'agglomération toulousaine se dégrade de manière significative, provoquant des embouteillages chroniques et des problèmes de ponctualité, d'absentéisme des travailleurs, ou de baisse d'efficacité des échanges, qui entravent le développement de plusieurs zones de l'agglomération. Dans ce contexte, le projet global « Toulouse Aerospace Express » devrait doter Toulouse métropole, un nœud urbain du réseau RTE-T central, d'une nouvelle ligne de métro de 28 km. Le projet complétera le réseau existant et favorisera l'intermodalité par un transfert de la route vers des modes alternatifs.

La nouvelle ligne de métro assurera la connexion à trois niveaux :

- au niveau national et international par l'interconnexion entre l'aéroport de Toulouse-Blagnac et la gare de Toulouse-Matabiau ;
- au niveau régional en créant des points de contact avec le réseau de trains régionaux dans 5 gares sur le réseau ;

- au niveau de l'aire métropolitaine, en reliant le réseau de transport public existant (lignes de métro, lignes de bus, lignes de tramway et téléphérique urbain)

Une phase d'analyse préliminaire a débuté en 2015 afin de mener à bien le projet de Toulouse Aerospace Express. À partir de février 2016, une période décisive d'études a été lancée jusqu'en décembre 2020 en vue de préparer les travaux de la nouvelle ligne de métro (2020-2024). Ces études constituent l'Action. Les études permettront d'affiner le tracé de référence actuel afin de convenir d'un scénario final pour la nouvelle ligne de métro. Cette action répond à trois objectifs principaux :

- Améliorer l'interconnexion des modes de transport longue distance (national/RTE-T) et optimiser le trafic régional et local sur le nœud urbain de Toulouse ;
- Renforcer la couverture des principaux pôles économiques, à l'accessibilité actuellement limitée en raison de la saturation des réseaux routiers et de transport public ;
- Répondre à la forte croissance de la demande en déplacement prévue d'ici 2025.

Afin d'atteindre les objectifs, les études ont pour buts spécifiques : - D'affiner le tracé de référence afin de déterminer un scénario final s'agissant du parcours de la nouvelle ligne de métro ;

- De contribuer au processus décisionnel s'agissant du meilleur montage financier et du contrat à adopter (partenariat public-privé, autorité contractante publique). Les études permettront d'obtenir le projet le plus efficace possible pour l'autorité locale et ses citoyens ;
- De préparer la consultation des entreprises (élaboration du cahier des charges) mobilisées pour la réalisation du projet, notamment par des études techniques permettant d'affiner le choix des travaux et des systèmes mis en œuvre ;
- De produire un projet d'infrastructure qui respecte les contraintes environnementales ;
- D'instaurer un grand dialogue territorial pour faire de Toulouse Aerospace Express un projet concerté exemplaire.
- D'intégrer les aspects urbains et de mener des études de sécurité avant la mise en œuvre des projets, en tenant compte des contraintes législatives liées à la sécurité au niveau national qui s'appliquent aux projets de construction d'infrastructures ferroviaires souterraines.

ARTICLE I.4 - ACTIVITÉS

I.4.1 Calendrier des activités

Numéro d'activité	Titre de l'activité	Date indicative de début	Date d'achèvement indicative	N° Jalon
1	Gestion de projet	18/02/2016	15/12/2021	1,2,3,4
2	Montage contractuel et financier	18/02/2016	31/05/2019	5,6,7,8
3	Études techniques	17/02/2016	31/05/2021	9,10,11,12,13,14
4	Impact environnemental et études socio-économiques	08/03/2016	15/12/2021	15,16,17,18
5	Participation citoyenne	17/02/2016	15/12/2021	19,20,21,22,23,24,25
6	Études urbaines	18/02/2016	31/12/2020	26,27,28,29,30,31,32,33
7	Études de sécurité	31/08/2016	15/12/2021	34,35,36,37,38
8	Réorganisation du réseau et intermodalité	03/03/2016	15/09/2021	39, 40, 41, 42

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201216-20201216-8-4D-DE
 Date de télétransmission : 16/12/2020
 Date de réception préfecture : 16/12/2020

I.4.2 Description des activités

Activité 1 : Gestion de projet

L'activité 1 définit les moyens à mettre en œuvre pour gérer les études de l'Action. L'activité comprend la mise en place de la disposition de contrôle (dans le plan de gestion du projet, ou PGP) pour définir l'organisation et les groupes de pilotage à mettre en place. Elle comprend également la coordination des études et du projet définis dans le PGP afin que la mise en œuvre de l'Action respecte les exigences du cadre de référence de l'approbation politique du 10 février 2016 (y compris le coût, la qualité et les délais). Le pilotage des études comportera un volet temporel, un contrôle financier et un volet budgétaire pour les différentes études réalisées pour la mise en œuvre des projets.

Les sous-activités suivantes sont incluses dans l'Activité 1 :

1.1 Organisation et groupes de pilotage

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes :

- Définition et mise en place du processus d'organisation de l'Action et des outils pour piloter la réalisation des études et du projet Toulouse Aerospace Express ;
- Organisation des canaux de communication entre les différents partenaires impliqués dans les études ;
- Partage d'information avec tous les agents impliqués dans le projet (internes et externes, y compris ceux qui mènent des études) ;
- Définition et suivi du calendrier général, en particulier celui des études, et de leurs interrelations.

1.2 Coordination du projet

Les principales tâches de pilotage et de coordination pour cette sous-activité sont les suivantes :

- Coordination des différentes études et des prestataires de services afin de respecter le cadre de référence en matière de qualité, de délais et de budget ;
- Évaluation de l'avancement du projet dans le temps et mise en œuvre de mesures correctives si des écarts sont constatés ;
- Évaluation du budget du projet et mise en œuvre de mesures correctives si des écarts sont constatés ;
- Identification des risques et des opportunités liés à la réalisation des études à l'aide d'un tableau de bord de suivi et de contrôle.

Livrables :

- Graphique de Gantt détaillé de l'action décrivant l'ensemble du projet de métro de 2016 à 2020
- Plan de gestion de projet (PGP)
- Tableau de bord permettant de superviser l'avancement de l'Action (risques, qualité, calendrier) et suivre l'exécution des autres activités qui en font partie

Activité 2 : Montage contractuel et financier

L'activité vise à sélectionner les options contractuelles et financières les plus adaptées et les plus pertinentes pour mener à bien le projet Toulouse Aerospace Express. L'activité sera exploitée dans le processus décisionnel en abordant les questions juridiques liées aux dispositions contractuelles et financières. L'activité se compose des sous-activités suivantes :

2.1 Disposition contractuelle

Cette sous-activité permettra d'identifier la disposition contractuelle optimale pour transférer les risques à l'entité la plus apte à les gérer. Les principales tâches de cette évaluation préalable sont les suivantes :

- Analyse des risques du projet ; - Définition des régimes juridiques possibles ;
- Évaluation de la viabilité financière du projet ;
- Définition du meilleur montage en tenant compte des risques/coûts/viabilité juridico-financière/calendrier ;
- Accompagnement du processus décisionnel du SMTC-Tisséo concernant le choix du dispositif envisagé pour mettre en œuvre le reste du projet.

2.2 Dispositions financières

Cette phase est essentielle afin d'identifier les différentes ressources pouvant être envisagées et d'opter pour le montage financier le plus cohérent et le plus approprié.

Les principales tâches de ces dispositions financières sont les suivantes :

- Analyse juridique des sources de financement possibles pour le projet et identification des différentes ressources à prendre en considération ;
- Choix du montage financier le plus cohérent et le plus approprié (combinaison de financements publics).

Livrables :

- Analyse et répartition des risques - Évaluation contractuelle
- Analyse juridique des sources de financement
- Approbation politique du montage financier théorique de l'ensemble du projet

Activité 3 : Études techniques

Ces études sont liées à l'infrastructure de transport et permettront d'introduire des exigences techniques pour les prochaines procédures de passation de marchés publics.

Les études comprennent la phase de collecte des données afin de compléter les apports définissant les caractéristiques essentielles du projet (topographie, identification historique du terrain, etc.) et d'obtenir une cartographie complète des données techniques nécessaires à la réalisation des études. Des études techniques préliminaires sont réalisées dans le but d'obtenir un programme technique détaillé qui servira de base aux études détaillées. Ces études sont menées conjointement avec les études urbaines (Activité 6) et les études sur l'intermodalité (Activité 8). Les études techniques préliminaires ont commencé avant la date de début de l'Action et seront achevées dans les délais prévus.

Enfin, les études techniques seront réalisées sur la base des études préliminaires, et en intégrant également les aspects environnementaux (Activité 4) et les contraintes de sécurité (Activité 7). Les études serviront à préparer les spécifications techniques qui permettront de lancer des consultations sur les marchés publics afin de sélectionner les fournisseurs qui construiront l'infrastructure de la ligne de métro.

L'Activité 3 comprend les sous-activités suivantes : 3.1 Collecte de données pour la réalisation d'études techniques

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes : - Cartographie de la topographie le long du parcours de référence ;

- Identification des différentes natures de sol (géotechnique) par un travail documentaire afin d'étudier le dimensionnement des tunnels et des ponts ;
- Cartographie de l'hydrogéologie le long du parcours de référence (par le biais de travaux documentaires) afin d'étudier le dimensionnement des tunnels et des ponts ;
- Diagnostic des bâtiments et réseaux souterrains afin d'analyser les impacts du projet en la matière.

3.2 Études techniques préliminaires

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes :

- Finalisation de la définition d'un parcours de référence (études de faisabilité). Ces études ont commencé avant la date de début de l'action et seront finalisées pendant l'action ;
- Préparation des spécifications relatives à la desserte de l'aéroport (connexion directe ou en correspondance avec le tramway existant) ;
- Soutien au SMTC-Tisséo pour le scénario technique à présenter lors des sessions de participation citoyenne ;
- Soutien au SMTC-Tisséo dans l'élaboration d'un programme intégrant les points de vue issus des sessions de participation citoyenne (Activité 5).

3.3 Études techniques

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes :

- Étude détaillée du tracé et des travaux inhérents à ce dernier ;
- Étude de l'urbanisme à l'échelle des secteurs et des stations (lien avec la sous-activité 6.2) ;
- Description détaillée des techniques de construction afin de sélectionner les entreprises en charge des travaux ;
- Détail du budget et calendrier général de la construction de la nouvelle ligne de métro.

Livrables :

- Rapports de collecte de données : topographie, hydrogéologie, géotechnique, réseaux souterrains
- Programme détaillé couvrant le tracé de référence, l'insertion privilégiée (aérienne ou souterraine), le calendrier détaillé des travaux, la décomposition détaillée des coûts.
- Programme détaillé intégrant la vision environnementale et sécuritaire

Activité 4 : Impact environnemental et études socio-économiques

L'Activité 4 correspond aux études d'impact du Toulouse Aerospace Express au niveau du projet global. Il couvrira les impacts environnementaux et socio-économiques et toutes les questions relatives à l'eau. Les études environnementales permettront de guider le SMTC-Tisséo dans la mise en œuvre d'un projet respectueux de l'environnement. Elles constitueront également une aide au processus décisionnel pour la sélection du scénario technique par le SMTC-Tisséo (Activité 3). Les études d'impact socio-économique démontreront les avantages sociaux du projet et serviront à préparer les phases d'enquête publique.

4.1 Impact environnemental

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes :

- Cartographie (pendant 1 an/4 saisons) de la faune et de la flore impactées par le Toulouse Aerospace Express ;
- Réalisation du dossier d'étude d'impact ;
- Réalisation du dossier de la loi sur l'eau ;
- Estimation des premières mesures compensatoires envisagées en cas d'impact environnemental.

4.2 Études socio-économiques

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes :

- Calcul de la viabilité socio-économique avec prise en compte des facteurs de pollution et de trafic ;
- Calcul des bienfaits sociétaux générés par le projet d'infrastructure.

Livrables :

- Diagnostic de l'impact du Toulouse Aerospace Express sur la faune et de la flore,
- Rapport final sur les impacts environnementaux et principes d'indemnisation
- Études d'impact environnemental
- Dossier de la loi sur l'eau
- Études d'impact socio-économique

Activité 5 : Participation citoyenne

L'organisation de la communication du projet et de la consultation publique sera réalisée dans le cadre de cette activité. Elle comprend la diffusion et le partage d'informations relatives au Toulouse Aerospace Express, aux procédures de mise en œuvre, à l'avancement des études, au dialogue avec les citoyens et les parties prenantes de la région ainsi qu'aux contributions issues de la consultation. Deuxièmement, au cours de l'activité, la consultation publique sera organisée dans le but d'assurer un débat ouvert dans lequel toutes les parties prenantes pourront exprimer leurs préoccupations, rappeler leurs attentes et partager leurs propositions et leurs questions. Les informations recueillies au cours du débat contribueront aux études techniques et urbaines (Activité 3 et Activité 6) et au processus décisionnel.

Le SMTC-Tisséo s'engage à fournir une information claire et de qualité sur le projet Toulouse Aerospace Express afin que les habitants et les acteurs régionaux disposent de tous les éléments nécessaires pour comprendre, débattre et contribuer.

5.1 Communication et information

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes :

- Élaboration du plan de communication et de consultation global 2016-2020 ;
- Intégration du plan de communication dans le calendrier général du projet ;
- Production de campagnes et d'actions de communication spécifiques. Une dizaine de campagnes sont prévues. La promotion de la nouvelle ligne de métro est prévue (dépliants, affiches).

5.2 Consultation citoyenne

Les principales missions de la consultation publique sont les suivantes :

- Production d'un dossier de soutien obligatoire (Dossier de Maîtrise d'Ouvrage) pour le débat public. Il présente le projet, ses enjeux et ses défis.
- Définition des règles et du cadre de référence pour le débat public ;
- Organisation de 4 à 6 réunions publiques avec les citoyens et les acteurs de la région, basées sur l'écoute et le dialogue ;
- Organisation et réalisation de 20 spots de débat mobile qui permettront au SMTC-Tisséo d'approcher des citoyens et des acteurs qui n'auraient pas participé spontanément aux réunions de concertation
- Mise en place d'une consultation continue avec les citoyens et les parties prenantes de la région, sur la base de leurs commentaires et du dialogue tout au long du projet, au-delà de la phase de débat public.

Livrables :

- Stratégie de communication et de consultation ;
- Produits de communication (dépliants, affiches, vidéos)
- Dossier de Maîtrise d'Ouvrage ;
- Plan de consultation citoyenne

- Évaluation et rapport de la consultation citoyenne obligatoire

Activité 6 : Études urbaines

Sur la base du parcours de référence et parallèlement aux études techniques préalables (Sous-Activité 3.2), des études urbaines seront menées afin de générer un programme urbain à l'échelle des stations et des grands secteurs traversés. Ces études seront étroitement liées aux études sur l'intermodalité (Activité 8). Les études urbaines permettront d'étudier le tissu urbain à différentes échelles :

- À grande échelle pour la prise en compte de l'ensemble du trajet afin de garantir la cohérence urbaine
- À l'échelle du quartier (une dizaine de quartiers sur le tracé du projet Toulouse Aerospace Express), afin d'établir un diagnostic urbain (nombre d'habitants, chiffres de l'emploi, équipements publics, structure du réseau routier) et d'isoler quelques enjeux et questions pour chaque quartier
- À l'échelle des stations (150 à 200 mètres autour de chaque station) pour donner une vocation aux espaces publics environnants rejoignant les équipements publics, le balisage des sentiers, et obtenir une insertion urbanistique optimisée de l'émergence sur le tissu urbain.

6.1 Les études urbaines à grande échelle

Les principales tâches de mise en œuvre de ces études urbaines à grande échelle sont les suivantes :

- Cartographie de la situation actuelle en termes d'urbanisme et de cohésion des transports autour des futures infrastructures de transport ;
- Étude de la future structure urbaine autour de la future infrastructure de transport ;
- Étude du contexte routier autour de chaque future station et des possibilités d'amélioration de l'accessibilité au métro et au tramway ;
- Classification des types de stations en fonction des types de transport (uniquement métro, nœud multimodal, nœud multimodal important) ; type territorial (régional, national, international, local), type urbain (résidentiel, économique, commercial, communautaire).

6.2 Études urbaines à l'échelle du quartier :

Les principales tâches pour la mise en œuvre de ces études urbaines à l'échelle du quartier sont les suivantes :

- Diagnostic urbain par quartier (identifiant le nombre d'habitants, les chiffres de l'emploi, les équipements publics et la structure du réseau routier) ;
- Analyse critique de la forme urbaine actuelle autour de la nouvelle station de métro ;
- Cartographie de l'évolution attendue des formes urbaines avec l'arrivée de la nouvelle ligne de métro ;
- Analyse critique des composantes patrimoniales et naturelles actuelles sur chaque quartier ;
- Cartographie de l'évolution attendue des composantes patrimoniales et naturelles après la création de la nouvelle ligne de métro.

6.3 Études urbaines autour des stations

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes :

- Analyse du contexte urbain actuel autour des futures stations de métro (fonctionnement des espaces publics urbains, dynamique urbaine et commerciale, dimension patrimoniale et paysagère, analyse juridique, documentation de planification, etc.)
- Analyse critique de l'emplacement de la station en fonction de l'impact environnemental (Activité 4), du cadastre et de la création de valeur immobilière, des critères d'intermodalité, du niveau de service territorial ;
- Esquisses de la première proposition programmatique en fonction du flux multimodal, de la réorganisation de la fonction urbaine avec la ligne de métro, de la disponibilité des terrains.

Livrables :

- Schéma du contexte routier autour de chaque station montrant les gains d'accessibilité
- Schéma identifiant les différents types de classification des stations.
- Programme urbain au niveau du secteur

- Schéma évoquant l'urbanisme et la cohésion des transports au niveau du grand secteur
- Programme urbain au niveau des gares
- Schéma du traitement urbain au niveau des stations

Activité 7 : Études de sécurité

Ces études porteront sur la coordination et sur la production de dossiers de sécurité lors de la phase d'études pour les projets de transport guidé (Dossier de définition de la sécurité et Dossier préliminaire de sécurité). Le Dossier de définition de la sécurité présente les principales caractéristiques techniques du projet et les objectifs recherchés en matière de sécurité. Le Dossier préliminaire de sécurité vise à s'assurer que le projet respecte toutes les références de sécurité dans les études et à présenter son organisation prévue pour l'exploitation et la maintenance. La coordination de la sécurité doit être intégrée dans toutes les phases d'étude du projet. Il s'agit d'anticiper les questions relatives à la sécurité et de s'assurer que le projet respecte les mesures sécuritaires pendant les travaux de construction.

Cette activité sera exploitée dans le cadre du processus décisionnel concernant les études techniques (Activité 3).

7.1 Dossiers réglementaires de sécurité

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes :

- Instauration du dialogue entre le SMTC-Tissé et le Service Technique des Remontés Mécaniques et des Transports Guidés (STRMTG), les services chargés du contrôle technique de la sécurité au niveau national ;
- Production du dossier préliminaire de sécurité (Dossier Préliminaire de Sécurité),
- Production du dossier de sécurité (Dossier de Sécurité).

7.2 Coordination de la sécurité lors de la phase d'étude

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes :

- Rédaction de notes concernant la sécurité à chaque rapport d'études techniques ;
- Définition de la coordination de la sécurité lors des phases de travaux et d'exploitation (documents préparés par le prestataire de services spécialisé dans la coordination de la sécurité en collaboration avec le prestataire de services qui réalise les études techniques).
- Production du plan de coordination de la sécurité.

Livrables :

- Dossier de définition de la sécurité
- Dossier préliminaire de sécurité
- Rapport confirmant que les études techniques tiennent compte des préoccupations en matière de sécurité - Plan de coordination de la sécurité

Activité 8 : Réorganisation du réseau et intermodalité

L'Activité 8 comprend deux types d'études. Les études de réorganisation du réseau assurent la cohérence avec la nouvelle structure du réseau de transport public de l'agglomération toulousaine. Afin de pouvoir assurer la cohérence de l'ensemble du réseau et de favoriser les voies d'accès pour la population, des Échanges Multimodaux Urbains seront créés le long du parcours de l'Express Aérospatial de Toulouse. La deuxième catégorie d'études de l'Activité 8 est celle des études d'intermodalité qui couvrent les échanges urbains multimodaux, dans le but d'assurer la cohérence entre l'intermodalité, la performance technique de la ligne de métro et l'urbanisme. Ces études permettront au SMTC-Tissé de disposer d'outils d'aide au processus décisionnel en matière de cohésion territoriale et sont liées aux études urbaines (Activité 6).

8.1 Études sur l'intermodalité

Les principales tâches de cette sous-activité sont les suivantes :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201216-20201216-8-4D-DE
Date de télétransmission : 16/12/2020
Date de réception préfecture : 16/12/2020

- Identification de l'emplacement des échanges multimodaux ;
- Identification des différentes typologies des échanges implantés sur la ligne Toulouse Aerospace Express ;
- Favorisation de l'accès à l'échangeur multimodal pour les différents modes (transport, véhicules privés, alternatives à la voiture particulière, marche et vélo, etc.) ;
- Programme pour les échanges urbains multimodaux.

8.2 Études sur la réorganisation des réseaux

Les principales tâches des études de réorganisation sont les suivantes :

- Assurer la cohérence entre le réseau de bus Tisséo et la ligne Toulouse Aerospace Express pour structurer l'axe principal de l'agglomération toulousaine ;
- Programmation de la réorganisation du réseau en fonction du projet urbain à l'échelle des grands secteurs traversés et des Échanges Multimodaux Urbains ;
- Cartographie et adaptation du nouveau réseau de bus avec l'introduction de la nouvelle ligne de métro ;
- Mise en œuvre du programme de réorganisation du réseau.

Livrables

- Étude des Échanges Multimodaux Urbains
- Programme d'Échanges Multimodaux Urbains
- Étude sur la réorganisation du réseau
- Programme de réorganisation du réseau

ARTICLE I.5 - JALONS ET MOYENS DE VÉRIFICATION

N° Jalon	Description du jalon	Date d'achèvement indicative	Méthodes de vérification
1	Réunion de coordination - examen des activités croisées	18/02/2016	Procès-verbal disponible
2	Présentation du plan de gestion du projet (PGP) au représentant élu du SMTC-Tisséo	30/03/2016	Approbation d'une décision politique au conseil du SMTC-Tisséo
3	Examen à mi-parcours de l'action (études)	30/03/2018	Tableau de bord
4	Fin de l'action (études)	15/12/2021	Tableau de bord
5	Réunion de coordination - examen des activités croisées	18/02/2016	Procès-verbal disponible
6	Approbation de la décision politique sur les dispositions financières	04/10/2017	Approbation d'une décision politique au conseil du SMTC-Tisséo
7	Approbation de la décision politique sur les meilleures dispositions contractuelles	05/07/2017	Approbation d'une décision politique au conseil du SMTC-Tisséo
8	Ventilation du budget pour le dossier d'étude d'impact	31/10/2018	Présentation disponible
9	Réunion de coordination sur les études techniques	17/02/2016	Procès-verbal disponible
10	Approbation de la décision politique sur l'itinéraire de référence	14/03/2016	Approbation d'une décision politique au conseil du SMTC-Tisséo
11	Présentation aux représentants techniques du premier focus technique sur les grands nœuds multimodaux (La Vache / F.Verrier / Barrière de Paris et Aéroport)	30/03/2016	Présentation disponible
12	Approbation de la décision politique sur le programme	30/04/2017	Approbation d'une décision politique au conseil du SMTC-Tisséo
13	Fin des études préliminaires	30/03/2018	Présentation et tableau de bord indiquant l'état d'avancement

Approbation d'une décision politique au conseil du SMTC-Tisséo
 031-253100986-20201216-20201216-8-4D-DE
 Date de télétransmission : 16/12/2020
 Date de réception : 16/12/2020

14	Calendrier général et budget détaillé de l'opération	31/05/2021	Présentation disponible
15	Appel d'offres lancé pour un diagnostic environnemental	08/03/2016	Publication de l'avis de marché
16	Début de la consultation publique sur l'environnement	30/08/2018	Acte administratif préfectoral
17	Déclaration d'Utilité Publique	30/04/2019	Acte administratif préfectoral
18	Autorisation préfectorale sur la loi sur l'eau	15/12/2021	Acte administratif préfectoral
19	Réunion de coordination de la communication	17/02/2016	Procès-verbal disponible
20	Saisine de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) sur le débat public	22/04/2016	Lettre de recommandation disponible
21	Lancement du site web du SMTC-Tissé	30/04/2016	Site web disponible
22	Début de la consultation obligatoire des citoyens	12/09/2016	Acte administratif du CNDP
23	Fin de la consultation obligatoire des citoyens	31/12/2016	Acte administratif du CNDP
24	Communication enregistrant la fin des études techniques	31/05/2021	Documentation de la campagne de communication disponible
25	Communication enregistrant la fin de l'action	15/12/2021	Documentation de la campagne de communication disponible
26	Réunion de coordination - examen des activités croisées	18/02/2016	Procès-verbal disponible
27	Présentation de l'organisation des études urbaines à l' élu	14/03/2016	Présentation et procès-verbal disponibles
28	Appel d'offres lancé pour les études urbaines à l'échelle des stations	30/03/2016	Publication de l'avis de marché
29	Présentation formelle des schémas à grande échelle	09/05/2016	Présentation à l' élu
30	Diagnostic urbain à l'échelle du quartier disponible	30/08/2016	Présentation disponible
31	Programme urbain à l'échelle des stations disponible	30/04/2017	Présentation disponible
32	Études techniques à l'échelle des stations disponibles	31/12/2018	Présentation disponible
33	Résumé des études urbaines à l'échelle des stations	31/12/2020	Présentation disponible
34	Première réunion de l'agence nationale de régulation STRMTG	31/08/2016	Présentation et procès-verbal disponibles
35	Notification préfectorale sur le Dossier de définition de la sécurité	31/03/2017	Acte administratif de la préfecture
36	Arrêté préfectoral sur le Dossier préliminaire de sécurité	30/06/2021	Acte administratif de la préfecture
37	Production du plan de coordination de la sécurité	15/09/2021	Présentation disponible
38	Réunion de coordination de la sécurité	15/12/2021	Présentation et procès-verbal disponibles
39	Lancement des études sur les stations en interface avec le Toulouse Aerospace Express	30/03/2016	Présentation et procès-verbal disponibles
40	Présentation officielle du programme des Stations d'Échanges Multimodaux Urbains	31/12/2017	Présentation disponible
41	Présentation officielle du programme de réorganisation du réseau	31/12/2018	Présentation disponible
42	Présentation de la réorientation du réseau résumant les études réalisées	15/09/2021	Accusé de réception en préfecture 021-25310056-2021-08-4D-DE Date de télétransmission : 16/12/2020 Date de réception préfecture : 16/12/2020

(5) Le tableau 2 de l'annexe III « Budget prévisionnel de l'Action » est remplacé par le tableau suivant :

Tableau 2 : Ventilation indicative par activité des coûts éligibles estimés de l'Action (EUR)

Activités	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
COÛTS DIRECTS ÉLIGIBLES							
Activité 1	264 534	432 683	477 306	114 159	114 159	114 159	1 517 000
Activité 2	171 909	81 749	155 049	20 000	0	0	428 707
Activité 3	87 911	19 910	117 117	3 365 105	3 365 105	3 365 106	10 320 254
Activité 4	15 324	338 401	2 485 664	210 788	270 000	20 000	3 340 177
Activité 5	464 106	422 069	492 269	598 888	20 000	25 000	2 022 332
Activité 6	397 732	1 006 533	90 129	30 000	21 428	0	1 545 822
Activité 7	93	0	0	0	120 000	120 000	240 093
Activité 8	34 414	32 143	14 058	35 000	35 000	35 000	185 615
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ÉLIGIBLES	1 436 023	2 333 488	3 831 592	4 373 940	3 945 692	3 679 265	19 600 000
Versements annuels de la contribution maximale du MIE	1 884 755,5	0	1 915 796	2 186 970	1 972 846	1 839 632,5	9 800 000

Article 2

Toutes les autres dispositions de la convention de subvention restent inchangées.

Article 3

La présente modification fait partie intégrante de la convention de subvention et entre en vigueur à la date de la signature par la dernière partie. Elle prend effet le 31/12/2020.

SIGNATURES

Pour le bénéficiaire Syndicat Mixte des
Transports en Commun de
l'agglomération toulousaine
Jean-Michel LATTES

Pour l'Agence
Andreas Boschen

À Toulouse, le

À Bruxelles, le

En double exemplaire en anglais.